

La Chambre est d'avis que sous le régime des relations constitutionnelles actuelles entre la mère patrie et les colonies autonomes, le paiement de contributions fixes et régulières au trésor impérial pour des fins navales et militaires ne serait pas, en ce qui concerne le Canada, la solution la plus satisfaisante du problème de la défense.

La Chambre approuvera cordialement toute dépense nécessaire destinée à encourager l'organisation rapide d'une marine canadienne coopérant et s'entendant au préalable sur tous les points avec la marine impériale, d'après le plan proposé par l'amirauté lors de la dernière conférence impériale, et fondée sur le principe de la suprématie navale de la Grande-Bretagne qui est essentielle à la protection efficace du commerce, à la sécurité de l'empire et au maintien de la paix mondiale.

La Chambre est fermement convaincue que, chaque fois que le besoin s'en fera sentir, le peuple canadien se montrera prêt et disposé à faire tous les sacrifices nécessaires pour donner aux autorités impériales la coopération la plus loyale et la plus cordiale à toute mesure propre à maintenir l'intégrité et l'honneur de l'empire.

Cette résolution ayant été adoptée à l'unanimité, nous avons pensé qu'elle lierait la gauche aussi bien que la droite; mais nous avons commis une erreur. Nous nous sommes également trompés en pensant que les membres de la gauche, qui avaient agréé cette résolution, auraient au moins le maigre mérite de se montrer conséquents avec eux-mêmes. Il ne nous était jamais venu à l'esprit que des députés de la gauche pourraient revenir sur leur parole solennellement donnée. En ceci encore nous nous sommes trompés. Nous nous étions fait d'eux une trop haute opinion. La session était à peine finie que les termes de l'ordre du jour étaient pris à partie par ceux-là même qui l'avaient voté, tant dans les journaux et les entretiens avec les reporters qu'aux assemblées politiques. Pendant l'été tous les membres de la gauche, pour ainsi dire, s'employèrent à discuter cette résolution et à l'exposer à la controverse. Le chef a parlé, son premier lieutenant a parlé, les simples soldats ont parlé, et ils ont parlé tous ensemble et tous différemment, leurs violons étant dans un remarquable désaccord.

Les choses étaient en cet état lors de la réunion du Parlement le 11 novembre dernier, et nous fûmes à cette occasion témoins d'un curieux spectacle. Dès qu'ils furent revenus en cette enceinte et que le moment fixé pour le débat fut arrivé, ceux-là mêmes qui s'étaient montrés si loquaces durant les vacances, qui avaient si abondamment discuté la question, devinrent muets comme des carpes. On les vit se composer une attitude grave et nous dire sans sourire qu'ils ne pouvaient discuter la question avant de savoir ce qui s'était passé à la conférence de Londres, avant d'avoir tous les documents sous les yeux, alors que durant les vacances, sans savoir ce qui s'était

passé à la conférence, sans avoir pris connaissance des documents, ils ne s'étaient fait aucun scrupule d'agir sans trêve leur langue alerte et de discourir sur tous les tons de la gamme, en une bruyante cacophonie. Nul ne se laissa prendre à cette réserve et à cette prudence soudaines venant à la suite d'une telle intempérance de langage; on percevait nettement, malgré l'effort assez maladroit que l'on avait tenté pour les dissimuler, les divergences que chacun avait pu remarquer dès que les membres de la gauche se furent retrouvés ensemble. Quand ils parlaient chacun de son côté, ici et là, dans l'Alberta, à Winnipeg, à Toronto et dans la province de Québec, ils pouvaient tous tenir un langage différent, chacun s'efforçant de faire appel aux passions et aux sentiments de son entourage immédiat; mais ils se trouveraient dans une situation difficile quand il leur fallut tâcher de s'adresser au pays; pour cela, force leur était de se mettre d'accord. De là leur silence, leurs demandes répétées de documents; dans l'intervalle, ils se réunirent et délibérèrent. Ils délibérèrent le matin; ils se réunirent le soir pour délibérer encore et, s'il faut en croire les informations des organes de l'opposition—ce ne sont pas toujours les plus dignes de foi—de leurs réunions et de leurs délibérations est résultée la formation d'un comité dont l'objet est de chercher à formuler une politique, à réconcilier les irréconciliables, à trouver une plate-forme ou autre chose où le lion courageux de Grey est et le doux agneau de Jacques-Cartier puissent rugir et bêler à l'unisson. La tâche était assez difficile, et ce qui s'est passé il y a trois semaines, à l'occasion du dépôt du présent projet de loi, fait voir avec quel bonheur le comité s'en est acquitté.

Trois membres de la gauche ont pris la parole et tenu un langage différent. Si, comme je le crois, j'ai bien saisi le sens de ses paroles, mon honorable ami le chef de l'opposition (M. Borden) approuve en principe le projet de loi, mais il en juge la portée insuffisante. Il n'y a pas à se méprendre sur le sens des paroles de mon honorable ami de Jacques-Cartier (M. Monk): il est opposé au projet de loi et à tout ce qui pourrait tendre au même but. Quant à l'honorable député de Digby (M. Jameson), qui a également pris la parole, je ne sais si j'ai bien compris ce qu'il a voulu dire; mais il m'a semblé que, n'ayant pas en la matière d'opinion bien arrêtée, il aimerait que la question fût soumise au peuple.

Ceci indique nettement que les membres de la gauche ne sont pas d'accord. L'honorable député de Jacques-Cartier, d'un côté, représente le sentiment de ceux qui ne veulent rien du tout; nous avons, d'autre part, ceux qui prétendent au contraire que nous n'allons pas assez loin, qui veulent bien d'une marine, mais d'une marine impériale